

Loin des regards, les petites filles dans les mines

Une nouvelle étude du BIT ^{1/} montre que non seulement des enfants sont toujours contraints de travailler dans des mines mais aussi que la plupart sont des filles. Il s'agit d'une des pires formes de travail des enfants: les jeunes filles risquent en permanence de se blesser en portant de lourdes charges de pierre ou d'être contaminées par le mercure, dangereux pour le système nerveux. Sans aucune chance d'aller à l'école, elles sont prises au piège d'une vie de misère. Reportage de BIT en ligne.

GENÈVE (BIT en ligne) – L'histoire d'Hadiza n'est pas une exception mais elle se termine mieux que beaucoup d'autres. A l'âge de 7 ans, elle et ses parents sont arrivés à Komabangou au Niger et, avec ses frères et sœurs plus âgés, elle a été mise au travail, au lavage de l'or et à l'extraction des déblais et du minerai des puits.

La jeune fille se souvient avoir refusé de travailler.

«Les petites filles ne sont pas faites pour travailler dans les mines d'or», dit-elle au cours d'un témoignage recueilli pour l'une des études réalisées dans le cadre du nouveau rapport du BIT intitulé *Girls in mining: Research finding from Ghana, Niger, Peru and the United Republic of Tanzania* (Les filles à la mine: résultats d'enquêtes au Ghana, au Niger, au Pérou et en République-Unie de Tanzanie). «Alors que je travaillais encore, j'ai réussi à m'échapper deux fois et à me cacher dans la famille de l'un de mes amis, mais à chaque fois j'ai été ramenée à ma famille».

Le rapport montre que tous les garçons et les filles impliqués dans des activités minières artisanales dans le monde ne sont pas aussi chanceux qu'Hadiza: une infirmière qui l'avait vue a dit à son père que la fillette souffrirait d'asthme et pourrait mourir si elle continuait à travailler. Comprenant quels étaient les risques, le père a décidé d'interdire à tous ses enfants de travailler dans les mines d'or. A la même époque, en 2006, les autorités ont banni le recours à des filles de moins de 15 ans dans l'extraction et le traitement de l'or.

«Aujourd'hui, à part quelques travaux ménagers, je n'ai rien d'autre à faire», dit-elle. «Mon petit frère et moi avons été inscrits à l'école.»

L'histoire d'Hadiza met en lumière un tabou – l'utilisation de jeunes filles dans de petites exploitations minières – qui a attiré l'attention de l'OIT et a été discuté publiquement pour la première fois lors de la Conférence sur les communautés et les mines de petite taille (CASM) qui s'est tenue à Ulaanbaatar en Mongolie du 7 au 12 septembre 2007. Le programme CASM est présidé par le ministère du Développement international du gouvernement britannique et hébergé au siège de la Banque mondiale à Washington D.C.

Le rapport ne fait pas seulement la lumière sur cette question mais montre comment la coopération entre le Programme international de l'OIT pour l'élimination du travail des enfants (IPEC) et les autorités locales a commencé à traiter cette question des filles employées dans des mines artisanales et à la résoudre.

La nouvelle étude de l'OIT fait état de recherches menées au Ghana, au Niger, au Pérou et en Tanzanie en 2006. Les enquêteurs ont rencontré des jeunes filles – parfois d'à peine 10 ans – exposées à d'innombrables dangers dans les mines artisanales – chutes de

pierre, poussière suffocante, accidents impliquant des outils bien trop lourds et trop grands pour elles, exposition à des vibrations constantes, au bruit et à des substances chimiques toxiques telles que le mercure.

Le rapport affirme que les filles sont aussi embauchées pour des tâches connexes comme le transport de nourriture, de fournitures, d'eau et de pierres. Elles aident aussi leur mère à préparer les repas et les boissons. Pour atteindre les consommateurs sur place dans les mines, elles doivent traverser des galeries et des terrains dangereux qui peuvent s'effondrer ou être contaminés au mercure.

Au Pérou, des filles sont régulièrement employées dans les bars et les restaurants destinés à la communauté minière. On y a trouvé des filles, âgées de 10 à 12 ans, travaillant jusqu'à 12 heures par jour. Dans certains cas, travailler dans un bar peut mener à la prostitution ou aux abus sexuels imposés par des clients ou des employeurs, ajoute le rapport.

L'étude de l'OIT montre que les filles qui évoluent aux alentours de la mine sont vulnérables au harcèlement et aux abus sexuels. L'exploitation sexuelle à des fins commerciales des filles et des femmes est patente dans tous les pays étudiés. Dans la zone minière de Minerani en République-Unie de Tanzanie par exemple, sur 130 filles interviewées, 85 déclarent avoir échoué dans une forme ou une autre de prostitution à proximité de l'exploitation minière.

Un problème mal compris

La nouvelle étude de l'OIT remet en question les lieux communs relatifs au partage des rôles entre les filles et les garçons dans les communautés des mines artisanales. Elle démontre que les filles accomplissent souvent des tâches tout aussi dangereuses que celles entreprises par les garçons, effectuant de plus lourds horaires avec un volume de travail plus important; elles ont également moins de chance de pouvoir être retirées du marché du travail, scolarisées et réinsérées.

Selon cette étude, les filles âgées de 12 à 17 ans dans les mines artisanales en République-Unie de Tanzanie travaillent de 42 à 70 heures par semaine dans le commerce des pierres précieuses. Des garçons travaillent aussi dans ce secteur mais ils sont souvent plus âgés (au-delà de 15 ans) et travaillent moins longtemps (entre 28 et 52 heures).

Même lorsque des projets relatifs au travail des enfants sont conçus, les filles sont souvent ignorées.

«Une mauvaise compréhension du problème se traduit par une action insuffisante», explique Susan Gunn, experte au Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) qui a commandité ce rapport. «Les politiques et les programmes d'action qui traitent de la question des mines artisanales ignorent le fait qu'il y a des enfants qui y travaillent, exposés à des risques comparables voire pires que les adultes ... et que nombre d'entre eux sont des filles. Par conséquent, les filles ne bénéficient pas des allocations ni de l'aide sociale que délivre le programme».

Qui plus est, dans les mines artisanales, les femmes et les filles occupent deux types de fonctions dans et autour de la mine; elles sont obligées de travailler afin de compléter les revenus précaires de la famille et sont confinées dans des tâches domestiques au retour de la mine.

«Filles et garçons héritent tout naturellement des rôles dévolus aux hommes et aux femmes adultes», déclare Susan Maybud, spécialiste au Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes du BIT. «Dès leur plus jeune âge, les filles souffrent du double fardeau d'un travail de plus en plus dangereux et ardu et de responsabilités domestiques à la maison. Les dangers et les risques du travail des femmes et des filles méritent la même reconnaissance que ceux des hommes et des garçons.»

Malgré la forte prévalence de tels cas, le rapport de l'OIT entrevoit la lumière au bout du tunnel. L'étude affirme ainsi que l'élimination du travail des enfants des mines artisanales est possible grâce à des politiques éclairées et à leur mise en œuvre sur le terrain, grâce aux changements technologiques, à une aide aux mineurs adultes pour qu'ils améliorent leurs revenus en obtenant de meilleurs prix de vente de leur production, grâce à des améliorations des services de base et à la sensibilisation des parents et des propriétaires de mines aux dangers qu'encourent les enfants.

Autre exemple, des moyens de production modernes ont été mis en place à Santa Filomena, au Pérou, et ont complètement éradiqué le travail des enfants^{2/}. De 2000 à 2004, l'IPEC a soutenu trois initiatives en matière de prévention dans les communautés minières au Pérou, ainsi qu'un effort combiné avec les associations de mineurs pour générer des changements politiques au niveau national.

Les sites de Komabangou et Mbangou au Niger sont aussi exemplaires au regard des progrès que l'on peut faire dans la lutte contre le travail des enfants dans les mines. En 2006, les autorités ont rendu illégal pour les filles de moins de 15 ans le travail dans l'extraction et la production d'or.

Grâce à une étroite coopération entre l'IPEC et les autorités compétentes, des alternatives éducatives ont été apportées, et parents et employeurs ont été sensibilisés aux dangers de l'emploi d'enfants. Cette méthode est efficace puisque pas une seule fille de moins de 15 ans sur une population totale de 50 000 habitants dans chaque ville ne travaille dans des activités minières, précise le rapport.

«Ces projets ont démontré qu'il était possible de lutter avec succès contre le travail des enfants dans les mines», ajoute M^{me} Gunn. «Une sensibilisation étendue aux dangers du travail des enfants, une collaboration entre l'État et la société civile pour faire appliquer la législation relative au travail des enfants, des mesures pour améliorer les conditions de travail dans l'industrie minière, l'accès gratuit à une instruction de qualité et la surveillance étroite des enfants à risque, sont tout à la fois nécessaires.»

^{1/} *Girls in mining: Research finding from Ghana, Niger, Peru and the United Republic of Tanzania* (Les filles dans les exploitations minières: résultats des recherches menées au Ghana, au Niger, au Pérou et en République-Unie de Tanzanie), Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes, Programme international pour l'abolition du travail des enfants, Organisation internationale du Travail, Genève, 2007.

^{2/} Voir BIT en ligne (4 mai 2006): Le travail des enfants en Amérique latine: l'accident qui a changé la vie de Braulio.
http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/Press_releases/lang--fr/WCMS_069181/index.htm